



Tourisme et loisirs / Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a présenté aux sénateurs, le vendredi 11 décembre, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, à Yamoussoukro, pour l'examen du Budget-programme 2021, par le Sénat.

Les sénateurs valident le budget-programmes



Le ministre Siandou Fofana

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a présenté aux sénateurs, le vendredi 11 décembre, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, à Yamoussoukro, pour l'examen du Budget-programme 2021, par le Sénat. Celui-ci, s'élevant à 11 254 186 751 FCFA, a été adopté à l'unanimité des membres de la Commission des Affaires économiques et financières.

Dans son exposé de cadrage face à l'institution parlementaire, il a indiqué que l'ambition du Gouvernement à l'échéance 2021/2023 est de « Rendre le

secteur du Tourisme et des Loisirs plus dynamique, et à même de contribuer à hauteur de 10% au Produit intérieur brut (Pib) ; tout en rendant opérationnelle, « Sublime Côte d'Ivoire », la Stratégie nationale de développement touristique ».

Siandou Fofana a explicité les grands axes des activités du département dont il a la charge pour l'exercice à venir, avec une incidence pratique qui s'étend jusqu'à 2023. Ce Budget-programme mettra en œuvre 5 programmes qui devront être exécutés, de l'administration générale du département ministériel aux comptes spéciaux, en passant par une offre de produits touristiques attractifs, la promotion et un positionnement pertinent des Loisirs. Le tout avec des indicateurs de performances bien définis.

Ainsi, a-t-il expliqué aux élus, les objectifs globaux susmentionnés du Ministère du Tourisme et des Loisirs pour l'exercice à venir, en tenant compte des effets induits de la Covid 19 qui ont négativement impacté tout l'écosystème, de l'ordre de 70%, mais ont démontré, toutefois, sa résilience. Les clés pour rebondir, selon le ministre, sont axées sur la réactivation d'un tourisme intérieur à valoriser et promouvoir, et qui passe par la mise en œuvre d'une administration moderne et performante, une offre de qualité, un personnel formé et qualifié, la mise en conformité des établissements de Tourisme et de Loisirs. Le tout à la lumière de « Sublime Côte d'Ivoire ». Qui demeure la matrice pour la visibilité et l'attractivité de la destination ivoirienne, au plan national, régional et international. Au demeurant, Siandou Fofana, outre les différents fonds interministériels qui ont été alloués aux acteurs de l'industrie touristique dont le plus récent et spécifique de 1.5 milliard de FCFA au profit des bars et night-clubs, a indiqué que le gouvernement travaille à accompagner le secteur à la relance de ses activités.

Aux sénateurs de la Commission des Affaires économiques et financières, le ministre du Tourisme et des Loisirs a précisé que la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » envisageait des Investissements directs de l'ordre de 3200 milliards de FCFA dont un pan consiste au développement territorial hors-Abidjan. Avec la pandémie de la Covid 19, cela a nécessité un aggiornamento qui devra, en 2021, mettre plusieurs programmes en branle pour booster le tourisme domestique et régional, tout en s'appuyant sur

une performance de l'administration du Tourisme et des Loisirs aux fins de réformes structurelles et fonctionnelles pour mener la riposte face au bémol de la Covid 19 avec efficacité. Le tout visant des résultats probants à l'échéance 2023, année pendant laquelle la Côte d'Ivoire accueillera la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2023) de football.

Source : ministère du Tourisme